

POUR UNE REDEVANCE SUR L'EAU



Par Alban Thomas,
chercheur à
l'Institut
d'économie
industrielle
de l'université
de Toulouse.

Outre les conséquences pour les populations et les forêts, la canicule a provoqué cet été la baisse de rendement des productions agricoles, et l'interdiction de l'usage non essentiel de l'eau.

Une telle pénurie conduit à s'interroger sur la viabilité de notre politique de l'eau. Celle-ci mise sur une extension de l'offre et sur une meilleure gestion de l'utilisation. La pénurie a-t-elle résulté de l'inadaptation d'instruments de gestion de l'eau prévus pour des condi-

tions climatiques « optimistes » ? Ou s'agit-il de mauvais choix techniques ? Côté offre, les solutions sont limitées (sites de barrages rares, évaporation accrue en cas d'extension des réservoirs). Côté consommation, la valeur économique de l'eau dépend de la saison et du lieu de pompage, et de la perte pour les générations futures quand la ressource n'est pas renouvelée.

Si les économistes ont déjà décrit les propriétés des instruments de gestion (taxes, quotas d'utilisation, marchés de droit), ils ont aussi reconnu la difficulté de leur mise en pratique. Une redevance alourdissant le coût pour l'usager permet de lui faire prendre conscience

de la rareté de l'eau, tout en assurant le financement de programmes de mobilisation ou de restauration. Mais, pour établir une redevance optimale, il faudrait connaître les conditions physiques de renouvellement des nappes. Une information chère à réunir, ce qui a conduit à utiliser redevances ou quotas uniformes, moins efficaces. La gestion de la pénurie par les pouvoirs publics s'est donc faite cet été par la restriction, au détriment d'instruments plus adaptés à l'hétérogénéité des usages. Ainsi, les consommateurs qui trouvent un bénéfice marginal à utiliser de l'eau ne peuvent en acheter, alors qu'ils pourraient le faire si l'instrument de régulation était la redevance.

L'eau souffre d'un manque d'intérêt en France, en raison de la faiblesse de sa valorisation économique et d'une vision technicienne des décideurs. La directive européenne sur l'eau de 2000, en réaffirmant le bien-fondé d'analyses coût-bénéfice par zones pour chaque Etat et la nécessité de disposer d'un système de surveillance et d'information, permettra de donner enfin à l'eau sa juste place dans le patrimoine national.

“La gestion de la pénurie d'eau se fait par la restriction, au détriment d'instruments plus adaptés.”

Génération vieux

La vague de décès provoquée par la canicule estivale a en commun avec la loi Fillon de confronter la société française à une question brutale mais essentielle : que faire des vieux ?

En 1900, l'espérance de vie dans les pays occidentaux dépassait de peu quarante ans. En 2003, elle est proche de quatre-vingts ans. Un siècle de sang nous a légué ce formidable cadeau d'une vie en plus. Qu'en faisons-nous ? La réponse s'impose : rien. Le paradoxe veut que ce cadeau soit considéré comme une difficulté, non comme une chance. Problème d'équipements collectifs pour la prise en charge du très grand âge. Problème familial pour l'accompagnement affectif et moral d'ânés que les contraintes d'habitat, de mobilité ou d'investissement de leurs descendants obligent à vieillir seuls. Problème social qu'impose aux entreprises la poursuite d'activité de salariés bien au-delà de ces 45 ans que maints DRH considéraient naguère comme l'antichambre de la préretraite. Problème économique, enfin : quels moyens faut-il pour entretenir, distraire, insérer ces bénéficiaires du grand et du très grand âge ? Considérer un gain d'espérance de vie sans précédent

comme une difficulté donne la mesure d'une défaillance collective : la société française n'a pas de projet pour les vieux. La plus grande erreur serait de réduire la question du grand âge à celle des moyens. Il s'agit de l'incapacité de notre société à offrir les projets individuels et collectifs qui donneraient sens à la vie des vieux actifs, des jeunes retraités et de leurs aînés. Posez la question autour de vous : Que ferez-vous quand vous aurez 70 ans, 80 ans, 90 ans ?

Les Etats-Unis construisent de l'exemplarité autour de cette *ranchwoman* décédée à 101 ans d'une chute de cheval, ou de Bob Hope, sorte de Fernand Raynaud local, qui fit son dernier show à 94 ans. On peut discuter la valeur de cette logique d'insertion par le travail et par l'utilité, mais elle existe, alors que la désinsertion familiale et sociale des plus de 60 ans touche l'Europe et illustre le vide des discours compatissants au bord des tombes.

Quel que soit leur dévouement, les aides ménagères ou familiales ne remplaceront pas un projet. Les infrastructures d'accueil et les prises en charge ne répondront pas à ces questions : A quoi est-ce que je sers ? Pour qui est-ce que je compte ? S'il n'appartient pas aux pouvoirs publics de recréer le lien familial, il est de notre devoir collectif d'y réfléchir. Et la question est nôtre, car, dans vingt, dans quarante ou dans quatre-vingts ans, nous serons vieux, ou nous serons morts.



MICHEL DELLUC

Par Hervé Juvin,
président d'Eurogroup
Institut, membre
de l'Observatoire de
L'Expansion.